

Dimanche, le 3 mai 2020.

PRATIQUE DU TENNIS EN PERIODE DE DECONFINEMENT

COMMUNICATION TRES IMPORTANTE

A tous les dirigeants de clubs,
A toutes les joueuses et tous les joueurs affiliés,

Le Comité National de Sécurité, la Ministre des sports et l'ADEPS viennent de nous communiquer une précision très importante dans le cadre des mesures à respecter strictement pour la reprise de la pratique du tennis à partir de ce lundi 04 mai.

Deux personnes maximum pourront se trouver en même temps sur un terrain de tennis.

Chaque pratiquant pourra jouer avec maximum 2 personnes différentes (en simple) MAIS TOUJOURS LES MÊMES.

Ce qui a pour conséquence de limiter aussi les entrainements à 2 personnes sur le terrain mais toujours les mêmes (1 entraîneur + 1 entraîné). Un entraîneur pourra donc assurer uniquement les entrainements individuels et pour maximum 2 joueurs différents. Par ailleurs, les entrainements collectifs restent interdits jusqu'au 18 mai.

La précédente information donnant la possibilité d'avoir 2 joueurs par terrain + 1 entraîneur est désormais considérée comme entrainement collectif et donc INTERDIT.

Par ailleurs, dès lundi, la Fédération Belge de Tennis interviendra pour que soit peut-être aménagé au niveau fédéral le statut des entraîneurs de tennis. Nous vous tiendrons informés.

Enfin, nous venons aussi d'apprendre que les toilettes et les distributeurs automatiques restent accessibles.

Nous sommes désolés pour ces compléments d'informations qui nous sont parvenus si tardivement mais vous demandons de les respecter strictement.

Bonne reprise tennistique à toutes et tous.

Partenaires principaux



Partenaires officiels



Partenaires média

